

Le Conseil d'administration (CA) de Mountain Wilderness France est l'organe qui décide des actions et des prises de position de l'association.

Il est constitué de 21 bénévoles par l'Assemblée générale (AG).

Dans une volonté de transparence et de meilleure information des adhérents, des résumés des principales décisions prises par le Conseil d'administration sont accessibles via le site Internet de l'association. Pour en savoir plus, les comptes rendus complets peuvent être consultés par tous les adhérents : il vous suffit de vous adresser au secrétariat de l'association.

## LIGNE ÉDITORIALE COMMUNICATION

---

- Adoptée à l'unanimité.
- À intégrer : processus pour les communiqués de presse urgents.
- Rappel : boîte à outils communication disponible sur Nextcloud.
- Autres actions :
  - Mettre en place un processus pour les demandes d'interviews.
  - Évaluer les réseaux sociaux émergents.
  - Former les administrateurs et délégués aux sollicitations presse.

## ADHÉSION À FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT (FNE) AU NIVEAU NATIONAL

---

MW adhère à FNE national (coût estimé entre 450 et 800 €). Objectif : ouvrir des synergies territoriales et représenter FNE au Conseil national de la montagne.

## ÉLECTIONS MUNICIPALES – MANIFESTE POUR LES CANDIDATS

---

- Manifeste adopté, avec intégration des remarques de certains administrateurs.
- Suggestions : ajouter des exemples concrets et créer une vidéo.
- Diffusion : via canaux officiels et adhérents (pas de version papier).

## UTN VAUJANY

---

- Projet contesté : UTN immobilière de 350 lits en entrée de village.
- MW a voté contre en CDNPS et donné un avis défavorable lors de l'enquête publique
- Décision : Engager une action contentieuse avec FNE, sans avocat ou via mécénat de compétence.

## STATUTS ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

---

- Projet de statuts bloqué au ministère de l'Intérieur depuis juillet 2025 mais enfin relancé.
- Travail à relancer sur le règlement intérieur pour validation en AG de mars.
- Nombre de pouvoirs/adhérents : 10 (statuts actuels), 5 si nouveau projet validé.

## AUDITION MW AU CESER PACA

---

- Audition en décembre sur les difficultés post-baisse des subventions.
- Visibilité accrue pour MW.

## POINTS JOP ET T3 LA GRAVE

---

- Contentieux en cours :

- Rejet probable du recours sur le PLU de La Grave (délibéré le 15/02).
- Appel prévu.
- Victoire partielle au TA de Marseille (6 000 € de condamnation pour la partie adverse).
- Lois olympiques : vote final imminent après commission mixte paritaire.

## PROCHAINES RÉUNIONS

---

- Bureau : 3/02 et 3/03.
- CA : 24/02 et 17/03.
- AG : 28 et 29 mars 2026 (éviter les WE d'élections).